

<https://47.snuipp.fr/Formation-continue-sic-2014-2015>



Formation continue (sic)

2014-2015

- Paritarisme - Formation initiale et continue -

Date de mise en ligne : jeudi 18 septembre 2014

Dernière mise à jour : 18 septembre 2014

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Premier point, il faut savoir que ce conseil de formation s'est tenu en ce début d'année, à la demande du SNUipp-FSU, car il ne s'était pas tenu en juin et qu'il ne semblait pas être prévu.

À la réception des documents préparatoires les représentants du SNUipp-FSU se sont interrogés sur l'utilité de leur présence à cette réunion, puisque tout était prévu, déjà calé, déjà organisé...

Aucun stage long, uniquement des stages institutionnels (formation des directeurs, formation des formateurs, nouveaux dispositifs, formation initiale...) et la montée en puissance **des stages écoles**.

Force est de constater qu'avec 16 remplaçants disponibles (pour le moment) pour assurer les départs en formation, l'administration ne pouvait pas proposer autre chose.

Nous sommes intervenus pour dénoncer l'appellation même de cette réunion qui pour nous ne devrait plus s'appeler conseil de « formation ».

Concernant les stages écoles, ils nous ont été présentés comme établis en concertation avec les équipes, en fonction de leur besoin.

Comme si dans les écoles les enseignants avaient les mêmes besoins. Pas de discussion sur les contenus, sur l'organisation, les jours sont calés, les enseignants « désignés » et de toute façon il n'y aura pas suffisamment de place pour tous !

Donc pour cette année, n'attendez pas l'ouverture du serveur, il n'ouvrira pas ! Si vous avez été ciblés vous participerez à une ou 2 journées de « formation » (d'information ?)

Le SNUipp-FSU appelle les collègues à ne pas participer aux stages écoles qui ne correspondent pas à leurs besoins individuels de formation.

Quant à la formation initiale :

- Les PE stagiaires de l'année dernière auraient pu avoir jusqu'à 6 semaines de formation, ce ne sera que 7 jours, saupoudrés au fil de l'année.
- Pour les PE stagiaires de cette année (à mi-temps en classe) les discussions se sont orientées sur la question de la titularisation de ceux qui ont déjà un master mais à qui on demande de valider un autre master : le MEEF. Que se passera-t-il s'ils ne l'obtiennent pas ? Pas de réponse claire, on verra en fonction des stagiaires.

- Nous avons aussi soulevé la question de la semaine de formation pendant les vacances scolaires d'automne (toujours pour les PES) et qui n'apparaît pas dans les documents. Pas de réponse. Pour le SNUipp-FSU ce n'est pas acceptable.